

## Introduction

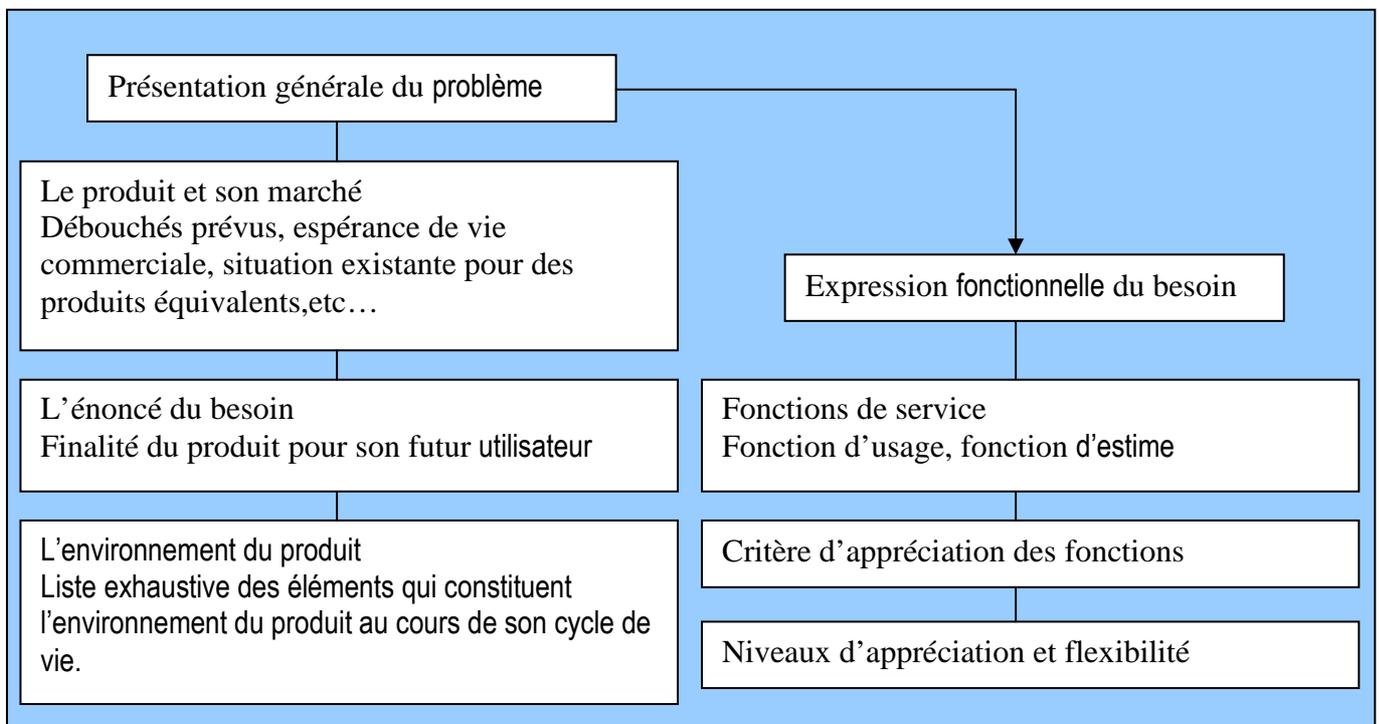
### Le cahier des charges fonctionnel d'un produit

#### Définition (NFX 50-151)

Le cahier des charges fonctionnel (CdCF) d'un produit est le document par lequel le demandeur exprime son besoin en termes de fonctions de service. Le CdCF est un document qui évolue et s'enrichit progressivement au cours de la création du produit, depuis la phase de « saisie du besoin » jusqu'au lancement du « développement ». Les éditions successives ont entre elles un rapport de filiation.

#### Présentation simplifiée du CdCF (1<sup>ère</sup> édition)

Les principaux éléments constitutifs d'un CdCF sont la présentation générale du problème et l'expression fonctionnelle du besoin.



## L'analyse fonctionnelle externe d'un produit.

L'analyse fonctionnelle externe est une démarche qui consiste à aborder le produit en termes de fonctions et non en termes de solutions (la fonction exprime un résultat à atteindre alors que la solution indique le moyen de l'atteindre).

L'analyse fonctionnelle est une démarche qui consiste à recenser, caractériser, ordonner, hiérarchiser et valoriser les fonctions.

Ci-dessous sont définies les notions de besoin, de produit et de fonctions

**Besoin** (extrait de la norme NF X50-150) : ***Nécessité ou désir éprouvé par un utilisateur.***

Commentaires :

- 1- le besoin ici défini concerne la nature des attentes de l'utilisateur et non le volume du marché.
- 2- Par utilisateur, on entend un individu, une collectivité, une entreprise, une administration, un service d'une entreprise ou d'une administration.
- 3- Un besoin peut être exprimé, latent ou potentiel. Dans tous les cas, il constitue le besoin à satisfaire.

**Produit** (extrait de la norme NF X50-150) : ***Ce qui est (ou sera) fourni à un utilisateur pour répondre à son besoin.***

Commentaires :

- 1- Le produit peut être ici un objet, un fluide, une prestation de service, un processus industriel ou administratif (procédé, logiciel, procédure, etc...).
- 2- Le produit peut être fourni :
  - par une entreprise à ses clients ou à elle-même,
  - par une administration à une collectivité,
  - etc.

**Fonctions** (extrait de la norme NF X50-150) : ***Actions d'un produit ou de l'un de ses constituants exprimées exclusivement en terme de finalité.***

Commentaires :

- 1- Une fonction est formulée par un verbe à l'infinitif suivi d'un complément.
- 2- Chaque fonction doit être précisée dans la mesure du possible par des caractéristiques quantifiables (voir critère d'appréciation)
- 3- Le terme « fonction » est généralement accompagné de qualificatifs présent :
  - sa nature : service (usage, estime), technique,
  - son importance relative (principale, complémentaire).